



INTRODUCTION

Le présent document dresse le bilan de l'animation du site Natura 2000 n° *FR 2600974*, « *Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents* » (nom abrégé « *Pelouses, forêts et chauves-souris du sud de l'Yonne* »).

L'animation concerne la mise en application de 4 documents d'objectifs (Docob) des sites Natura 2000 à l'origine de ce site fusionné en 2019 et du nouveau Docob depuis sa validation en cours d'année.

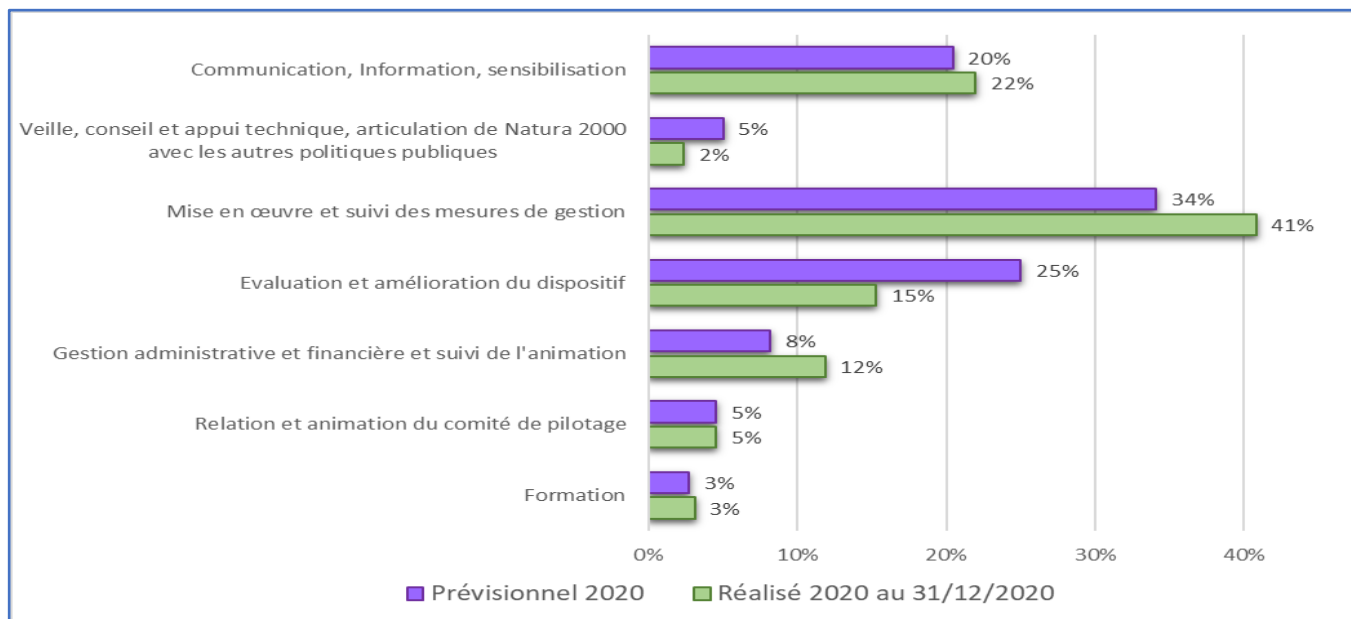
La **Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN (CAVM)**, dont le siège se situe à AVALLON, porte l'animation du site Natura 2000 depuis le 1^{er} octobre 2018. Le Président du Comité de Pilotage est Monsieur Olivier BERTRAND, Maire d'ARCY-SUR-CURE. L'animation du Docob est réalisée par **un agent à temps plein** sur cette mission.

RAPPEL DES OBJECTIFS LIES A L'ANIMATION

Les **objectifs de la structure animatrice**, définis dans le convention-cadre fixant les modalités d'animation du DOCOB) sont les suivants :

- ✈ Favoriser l'appropriation locale des objectifs du réseau Natura 2000 ainsi que l'intégration de cette politique dans les processus de développement durable en cours ou à venir sur le territoire concerné ;
- ✈ Conduire la mise en œuvre des DOCOB et en assurer le suivi ;
- ✈ Procéder à l'évaluation du dispositif et l'améliorer si nécessaire.

DIAGRAMME DE REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL (prévisionnel d'après la demande de subvention)



DETAIL ET ANALYSE

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a sensiblement impacté l'activité d'animation du site sans toutefois réellement entraver sa mise en œuvre.

Evaluation et amélioration du dispositif

On constate que le plus gros écart entre le prévisionnel et le réalisé se situe sur cette mission.

Une grande partie du temps consacré à cette mission (bien que moindre que ce qui était prévu) concerne la **rédaction du Docob** du site, qui s'est effectuée pour la plus grande partie en tout début d'année afin de pouvoir faire valider le contenu par le comité de pilotage au mois de février. Le document a été finalisé à l'automne (intégration de la cartographie des habitats réalisée par le CBNBP), rendu opérationnel par arrêté préfectoral le 12 octobre 2020 et transmis aussitôt par la DDT aux 27 communes du site. Il est dès à présent téléchargeable sur le site internet sud-yonne.n2000.fr.

Etant donné le contexte sanitaire de cette année, tous les temps de rencontres du réseau Natura 2000 (animateurs/DDT Yonne, club opérateur Région BFC, rencontres nationales) ont été soit annulés, soit réduits et/ou organisés à distance. Les rencontres nationales Natura 2000 n'ont pas eu lieu.

Communication, information et sensibilisation

Même si le détail de l'activité réalisée présente quelques écarts avec le prévisionnel, le temps réalisé sur ce poste présente peu d'écart avec le prévisionnel.

Le confinement du printemps a permis de concentrer l'activité sur la réalisation d'outils de communication, notamment du **petit guide Natura 2000 du sud de l'Yonne**. Le choix a été fait de privilégier l'édition du petit guide (non initialement prévue) à celle de la plaquette générale du site (dont l'impression était prévue dans le budget prévisionnel), car ce petit guide a permis d'accompagner la présentation du Docob du site fusionné aux élus (les élections municipales ont eu lieu en 2020) et aux principaux acteurs du territoire.

La lettre d'information 2020 a été réalisée et distribuée comme prévu à l'ensemble des communes du site (6 500 exemplaires).

Une partie de l'actualisation du **site internet sud-yonne.n2000.fr** a été réalisée, notamment la mise en ligne de l'actualité du site et la bibliothèque permettant le téléchargement des documents importants relatifs au site Natura 2000.

L'animatrice a réalisé une courte intervention sur une radio locale afin de faire la promotion des deux **sentiers d'interprétation** du site Natura 2000 : le sentier des fleurs Boudin et le sentier des boucles de la Cure. Les plaquettes de ces sentiers ont été actualisées et sont téléchargeables sur le site internet.

A la demande de plusieurs communes lors du Comité de pilotage, suite à des constats de dégradation des milieux naturels et notamment des pelouses, une **affiche sensibilisant les usagers des loisirs motorisés au respect du site Natura 2000** a été réalisée par le CODEVER et mise à disposition des propriétaires publics et privés (téléchargeable sur le site internet).

L'animatrice s'est également chargée de réaliser les **supports de communication pour les contrats** de Coulanges-la-Vineuse et de Mailly-la-Ville.

Bien que les mesures sanitaires de 2020 aient empêché la mise en œuvre de toute animation ou rassemblement public, la communication de terrain auprès de différents acteurs du territoire a pu se faire : **les élus de 23 des 27 communes du site ont été rencontrés** afin de présenter le Docob actualisé, de distribuer le petit guide et la lettre d'information et de faire le point sur les perspectives d'actions de gestion à conduire localement. Les rencontres des 4 dernières communes ont été repoussées à 2021. L'animatrice a également été sollicitée par la **chambre d'agriculture de l'Yonne** pour présenter les enjeux liés aux chauves-souris auprès des viticulteurs d'Irancy (groupe des 30 000) et pour accompagner les **grottes d'Arcy** sur un projet de sentier pédagogique.

Mise en œuvre et le suivi des mesures de gestion.

On constate qu'il s'agit du poste le plus important.

Pendant toute l'année, le **suivi des contrats Natura 2000** en cours et en projet a constitué la plus grande part du temps de travail consacré à ce poste :

- Contrat de pâturage porté par la commune de Coulanges-la-Vineuse (2016-2020) : accompagnement sur les dossiers administratifs (demande de paiements et de subvention pour le renouvellement), co-organisation des transhumances des ânes, suivi technique du pâturage, évaluation de l'impact du pâturage, montage technique du contrat 2021-2025 « restauration et entretien de la pelouse de la Conge » et accompagnement la demande de subvention, ...
- Contrat de fermeture des cavités de Mailly-la-Ville porté par l'ONF (travaux réalisés en 2020) : soutien pour le suivi technique du chantier, aide pour le dossier de demande de paiement.
- Contrat « mise de défens et aménagement d'un blockhaus pour les chauves-souris », porté par les propriétaires (travaux prévus en 2021) : accompagnement pour le montage administratif et technique (cahier des charges, choix des opérations éligibles, réunions techniques sur site, ...).
- Contrat de pâturage à Brosses (2021-2025) porté par l'ONF pour la commune : participation aux réunions, aide au montage technique et administratif du contrat, à la rédaction des cahiers des charges, ...
- Suivi de la mise en œuvre des 4 contrats portés par le CEN de Bourgogne : communication régulière avec le gestionnaire.

En début d'année 2020, c'est sur l'activité **d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles** que l'animatrice a consacré le plus de temps : définition du protocole (à partir des anciennes données et de la bibliographie), création des fiches d'expertise, cartographie des transects, réalisation de la phase de terrain et détermination floristique pour identifier l'habitat. La saisie est en cours et l'analyse des résultats est prévue pour 2021.

L'animatrice a également réalisé le **suivi des colonies de mise-bas des espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire** connues sur le site Natura 2000 et participé, avec la SHNA, aux comptages hivernaux des chiroptères dans les principales cavités du site.

Afin de pouvoir mieux mesurer l'activité des chiroptères au niveau des cavités de Mailly-la-Ville (ayant fait l'objet d'un contrat de fermeture avant l'hiver), l'animatrice s'est également chargée de poser des enregistreurs automatiques à ultrasons à la fin de l'automne.

Les rencontres avec les élus en fin d'année ont permis d'engager des réflexions sur la mise en œuvre de plusieurs actions de gestion et notamment du pâturage sur les pelouses calcaires à Givry, Mailly-le-Château, Massangis et Val-de-Mercy.

Veille, conseil et appui technique, articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

On constate que le temps consacré à cette mission ne représente que 2 % du temps d'animation (contre 5 % dans le prévisionnel). L'année 2020 n'a pas été propice aux échanges et aux réunions de concertation et d'échanges. La plupart ont été restreintes compte-tenu de la situation sanitaire. Cela n'a pas aidé à l'intégration de l'animatrice Natura 2000 dans les instances de pilotages des différents projets de territoire.

Toutefois, l'animatrice a pu participer à plusieurs échanges en lien avec cette mission :

- Relecture et apport de données et de conseils sur le document d'**aménagement de la forêt communale de Coulanges-la-Vineuse** réalisé par l'ONF (notamment sur l'annexe écologique) ;
- Organisation d'une rencontre entre le **CRPF** et les autres animateurs Natura 2000 sur la thématique des **haies et du bocage**, et d'une rencontre avec le **Syndicat du Serein** sur les enjeux et perspectives de projets ;

- Participation à des réunions (dont une avec le SDEY) avec le réseau Natura Yonne sur le thème de l'**éclairage public** et de leurs enjeux sur la biodiversité et à une réunion de projet d'**Espace Naturel Sensible à Voutenay-sur-Cure** (sur le site Natura 2000) ;
- Echanges (réunion téléphonique) avec le bureau d'étude Acer Campestre en charge du **bilan du plan de gestion de la réserve naturelle régionale du Bois du Parc** (entièrement située sur le site Natura 2000) ;
- Réunion (à distance) avec le **réseau régional d'entretien des lignes SNCF**.

Gestion administrative et financière, suivi de l'animation

Le temps estimé pour cette mission a été légèrement sous-estimé. Il a représenté 12 % du temps de travail de l'animatrice (contre 8 % de prévu) qui a consisté à réaliser les activités suivantes :

- Demande de paiement solde 2019 et Janvier-Juin 2020 / Demande de subvention 2021 ;
- Réunion de bilan, réunions et échanges avec le Président du comité de pilotage et les services de l'Etat (DDT et DREAL) ;
- Rédaction du rapport d'activité final 2019 et intermédiaire 2020 et du programme d'activité 2021 ;
- Diverses tâches administratives courante (gestion messagerie, rendez-vous, échanges téléphoniques, ...) ;
- Préparation des documents, accueils des agents de contrôle de l'ASP sur l'animation du Docob de 2019.

Animation du Comité de pilotage

Le temps consacré à cette mission correspond au temps prévu (5 % du temps de travail). Un comité de pilotage a été organisé en présentiel le 24 février 2020 pour valider le Docob (voir compte-rendu) et un comité de pilotage dématérialisé a été réalisé fin décembre : envoi aux membres le bilan de l'activité 2020, le programme 2021 ainsi qu'un questionnaire en ligne permettant de recueillir les avis et de valider les actions. Le retour des questionnaires et le compte-rendu sera réalisé début 2021.

CONCLUSION

Globalement, le contexte 2020 exceptionnel a peu affecté l'animation du Docob. En effet, une grande partie de l'activité de 2020 a été consacrée à la rédaction du Docob et des supports permettant sa mise en œuvre. Les suivis scientifiques et les contrats prévus ont tous été réalisés et les projets ont bien avancé.

La parution de ce Docob tombant la même année que le renouvellement des équipes municipales devrait permettre de faciliter son appropriation par les élus du territoire et de concrétiser les actions de gestion dans les prochaines années.